Accusé de réception en préfecture

021-212102313-20181217-VD20181217-023-DE

Date de télétransmission : 18/12/2018 Date de réception préfecture : 18/12/2018

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

23

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon Séance du 17 décembre 2018



Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : Mme FERRIERE

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme MARTIN-GENDRE - M. BERTHIER - Mme TOMASELLI - M. PIAN - M. DECOMBARD - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - M. MARTIN - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHI - Mme HILY - M. FAVERJON - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme BLAYA - Mme FAVIER - Mme OUTHIER - Mme MILLE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX

**Membres excusés**: Mme REVEL (pouvoir M. MEKHANTAR) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. LOVICHI) - M. ROZOY (pouvoir M. DECOMBARD) - M. CONTESSE (pouvoir MME BLAYA) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE) - Mme VANDRIESSE (pouvoir M. BOURGUIGNAT)

Membres absents : M. HOUPERT - M. CAVIN

# OBJET DE LA DELIBERATION

#### Convention d'occupation du domaine public au profit de l'association VYV les solidarités

M. Berthier, expose:

Mesdames, Messieurs,

Le groupe VYV, 1er acteur de l'assurance santé en France et 1er groupe de protection sociale mutualiste et solidaire, a sollicité la ville de Dijon en vue de proposer l'organisation d'un festival des solidarités intitulé «VYV les solidarités » qui pourrait rassembler pour sa première édition environ 8 000 personnes par jour, les 8 et 9 juin 2019 à Dijon.

L'objectif du groupe VYV est de construire un festival de musique autour des valeurs de solidarité et ainsi offrir lors de cet événement un temps et un terrain d'expression aux initiatives, associations et personnalités – locales, régionales et nationales - qui œuvrent à l'amélioration des conditions de vie des personnes.

En d'autres termes, « comment mieux vivre, ensemble » vu sous l'angle de nos comportements individuels, collectifs et à l'égard de l'autre en matière de santé, de discriminations, d'éco-responsabilité ou encore d'éducation.

Ainsi, au cœur de ce festival, le Parc des Solidarités serait l'occasion pour le grand public de découvrir un monde de solidarités, locales, régionales et nationales, proche de ses préoccupations quotidiennes,

qu'il soit mutualiste, associatif ou culturel etc. Les thématiques développées seraient des facteurs qui influencent l'état de santé de tout un chacun :

- Sport & santé
- L'alimentation
- Education & culture
- L'éco-responsabilité
- TIC, IA & qualité de vie
- Discriminations & inclusion

Plus qu'un simple festival de musique, VYV *Les Solidarités* propose donc d'être pour le public un lieu de sensibilisation particulièrement attractif.

Après une étude technique conduite par les services de la Ville et de la Métropole, il s'avère que le lieu le plus propice à l'accueil de ce festival pourrait être le Parc de la Combe à la Serpent, sur le site dit de l'Observatoire.

Ce vaste espace serait aménagé de la manière suivante :

#### Trois scènes

- La scène de la Combe pour les têtes d'affiche
- La scène de l'Observatoire pour une sélection plus « tendance »
- La scène du chapiteau comme lieu de découverte, de comédie et de débat

#### Le parc des solidarités

Entre les scènes, des lieux de vie, des « univers ».

- L'Agora VYV, trait d'union entre toutes les entités qui font aujourd'hui le Groupe VYV
- Le toit des associations, au cœur du festival, pour découvrir les initiatives de la société civile, du monde associatif local, régional et national, pour rencontrer ceux qui œuvrent à l'amélioration des conditions de vie de tout un chacun, et pour évoquer la création et la naissance de modèles collectifs et d'initiatives à développer ou éprouvés.
- Le terrain des mômes, imaginé autour du plaisir de vivre, de partager et d'apprendre : à cuisiner, à composer, s'exprimer « librement » Il est aussi destiné à sensibiliser les plus jeunes aux défis de notre société par le spectacle vivant et dans une ambiance de festival.
- La friche urbaine, Slam, hip hop, électro, ... conférences sur l'univers musical et défrichage artistique local, elle serait un autre lieu d'expression ouvert à tous et destiné à faire découvrir la scène artistique régionale et son action sociale.
- La terrasse des partenaires, dédiée à ceux par qui le festival existe et grâce à qui « la solidarité est une fête »

La contribution de la ville de Dijon à cet événement serait de mettre à la disposition de l'organisateur un terrain adapté au déroulement du festival. Toutes les précautions seraient naturellement prises pour que cet éco-festival valorise le site et ne le dégrade en aucune façon

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir

- 1 m'autoriser à signer la convention de mise à disposition du site de la Combe à la Serpent conclue entre la ville de Dijon et l'association VYV les solidarités, afin de lui permettre d'organiser cet événement.
- 2 m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

### Rapport adopté à la majorité :

**Pour: 51** 

Abstentions: 6